



Nevers, CTSD du 1^{er} mars 2023

Madame la directrice académique,

Mesdames, messieurs les membres du CTSD,

L'UNSA Education est sous le choc après le décès d'une enseignante poignardée par un de ses élèves. Toutes nos pensées vont à ses proches et à la communauté éducative à qui nous présentons toutes nos condoléances.

Les premiers éléments connus de ce drame vont légitimement renvoyer aux questions de traitement de la santé mentale, aux moyens insuffisants donnés aux systèmes éducatifs (médecins, infirmières, psychologues, assistantes sociales, AESH,...) et médico-social pour la prise en charge des élèves.

Bien que le budget de l'Éducation Nationale 2023 soit en hausse, il prévoit de forts retraits d'emplois. L'UNSA Éducation dénonce à ce CSA départemental les 1117 emplois supprimés sur tout le territoire dans le premier degré, les 72 suppressions de postes dans l'académie et les 16 postes que la Nièvre va devoir rendre. Certes, une diminution des élèves est prévue mais pour l'UNSA Éducation, elle devrait être l'occasion de rattraper notre retard sur les taux d'encadrement. Notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire mieux réussir chaque élève, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment. Autant de crises pour l'École qui font écho aux crises subies par le pays telles que la crise démocratique, la crise énergétique et encore la crise sanitaire du Covid qui n'est toujours pas achevée et enfin ou avant tout l'urgence climatique.

Pour l'UNSA Éducation, il faut protéger notre service public d'Éducation pour redonner confiance en l'avenir à notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'École.

Nous regrettons que le ministère ait loupé le coche car la diminution globale du nombre d'élèves aurait dû être l'occasion de rattraper notre retard pour l'ensemble des personnels afin d'offrir un service public de réelle qualité qui respecte la qualité de vie au travail des agents qui le font fonctionner.

Cette année, la Nièvre, comme les autres départements de l'académie, va vivre une carte scolaire premier degré catastrophique. Rendez-vous compte, nous parlons bien de 72 postes en

moins dans notre académie dont 16 pour notre département.

Même si l'UNSA éducation a reconnu des échanges positifs lors du groupe de travail du 26 janvier, la méthode proposée dans notre département est bien loin d'être satisfaisante : les documents de travail sont envoyés un vendredi à 16h30, si l'on compte en jour effectif de travail cela revient à un envoi 48h avant la première instance. De plus, les représentants des personnels présents ce jour sont majoritairement des professeur des écoles et pourtant vous faites le choix de positionner les instances le

mercredi. Cela montre une fois de plus, le peu de considération que vous avez envers les personnels. C'est pourquoi nous demandons que ces heures supplémentaires soient indemnisées ou soient déduites des fameuses 108h.

Concernant le projet que vous nous avez transmis, nous vous rappelons que les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école.

Si l'UNSA Education est consciente de la baisse démographique, il est difficile de comprendre comment notre ministère peut dire que la priorité est donnée à l'école alors que, une fois encore, nous ne pouvons que constater amèrement que nos demandes ne sont pas entendues :

- aucune création de poste dans notre département pour renforcer les RASED alors que les demandes de prise en charge ne font qu'augmenter
- aucune création de poste de remplaçants alors que le manque se fait fréquemment ressentir
- de plus, nous sommes dans un département où des postes disparaissent lors des opérations de carte scolaire

Bref, les conditions de travail des enseignants du département ne s'amélioreront pas en septembre 2023 et à force de tirer sur la corde, le risque de la faire rompre augmente.

A propos de l'école inclusive :

Revenons quelques instants sur les RASED et plus largement sur l'école inclusive. Depuis plusieurs années, nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED en supprimant des postes alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves, de leurs enseignants et arrêter de diminuer le nombre de RASED incomplets dans le département. Nous pourrions vous parler des psychologues scolaires manquants (par exemple sur le secteur de Clamecy) et ce que cela signifie pour nos collègues sur le terrain au quotidien.

L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves de plus en plus importants.

Vous ne cessez de nous dire qu'il faut repenser et redynamiser le territoire... pour autant, avec cette carte scolaire et le nombre de fermetures que vous prévoyez, quel message faites-vous passer ? Cela est paradoxal avec votre discours de façade et

néfaste pour le département. Pourtant, malgré un emploi du temps serré entre la réception des documents et ce CSA, nous avons vu les parents d'élèves et les élus se mobiliser pour défendre leur territoire car eux connaissent l'atout de celui-ci. C'est pourquoi ils vont poursuivre leur mobilisation jusqu'au bout et nous serons présents à leurs côtés pour soutenir leur demande.

Nous espérons ce jour un vrai dialogue constructif, et une véritable transparence quant au nombre de poste à rendre, nous serons extrêmement vigilant à ce que le solde corresponde à la répartition académique pour le respect du service public d'éducation nivernais.

Les représentants des personnels UNSA Education

